

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**DATE :

. de la convocation : 04.04.2024

. d'affichage : 19.04.2024

N° de la délibération : 2024-95NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 44

. votants : 59

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, LEPERE Didier, BOITEL Francis, LEGRAND Eric, ZOIS Christophe, Mme VASSEUR Julie, M. DUCAMPS Thomas, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme RIQUIER Julie, MM. MERESSE Christian, WISSOCQ Jean-Marc, HINAUT Guy, FORMAN Nicolas, Mme GENSE Caroline, MM. MEREL Michel, MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, LEMAITRE Jean-Pierre.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.  
M. LEPERE Didier avait donné pouvoir à M. HAY Francis.  
M. BOITEL Francis avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.  
M. LEGRAND Eric avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.  
M. ZOIS Christophe avait donné pouvoir à M. URIER Francis.  
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme MERCIER Marie-Estelle.  
M. DUCAMPS Thomas avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.  
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme DELEFORTRIE Luciane.  
Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.  
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à M. SALOME André.  
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. PECRIAUX Lucas.  
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.  
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.  
M. DELVILLE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.  
M. LEMAITRE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. JOLY Vincent.  
M. DE WITASSE THEZY Charles était représenté par M. GRIFFON Patrice, suppléant.  
Mme GENSE Caroline était représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.  
M. MERESSE Christian était représenté par M. DEGENNE Laurent, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine.

-----  
OBJET :

**ATTRIBUTION MARCHÉ PUBLIC D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE  
LA CCES SUR LES COMMUNES DE NESLE ET MESNIL-SAINT-NICAISE**

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la consultation lancée par la collectivité, sous la forme de la procédure de l'appel d'offre conformément à l'article L.2124-2 du Code de la Commande Publique, pour la prestation relative à l'exploitation du service d'assainissement collectif de la CCES sur les communes de Nesle et Mesnil Saint Nicaise,

Vu l'avis d'appel public à concurrence publié sur le BOAMP le 22 novembre 2023 sous la référence n° 23-176675 ainsi que sur la plateforme acheteur de la CCES sous la référence 2023\_STEP\_NESLE,

Vu la date limite de remise des offres au 02 février 2024 à 12h00,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres relative à l'ouverture des plis en date du 18 mars 2024,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 mars 2024 relative à l'attribution du marché proposant de retenir la société VEOLIA pour la somme de 153.451,42€,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Président à signer les Actes d'Engagement la prestation relative à l'exploitation du service d'assainissement collectif de la CCES sur les communes de Nesle et Mesnil-Saint-Nicaise et tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Le secrétaire de séance,

